

## Grille horaire de Bac Pro applicable à la rentrée 2024 pour tous les effectifs entrant en seconde, entrant en première et entrant en terminale professionnelle

Conformément à [l'arrêté du 22 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018](#)  
[relatif aux enseignements dispensés dans](#)  
[les formations sous statut scolaire préparant au Bac Pro](#)  
publié au Journal Officiel du 3 février 2024

Pour faciliter l'évolution des horaires :

- En noir les éléments de la grille applicable à la rentrée 2024 ([arrêté du 22 janvier 2024](#)).
- En gris, les éléments de la grille actuellement en vigueur (arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2021).

### ANNEXE 1 VOLUME HORAIRE DE RÉFÉRENCE (\*) CORRESPONDANT À UNE DURÉE DE 80 <sup>(84)</sup> SEMAINES D'ENSEIGNEMENT, 20 <sup>(22)</sup> SEMAINES DE PFMP ET 2 SEMAINES D'EXAMEN

	Seconde prof	Première prof	Terminale prof	Total sur 3 ans
<b>ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS</b>	<b>450</b> (450)	<b>420</b> (420)	<b>319</b> (390)	<b>1 189</b> (1 260)
Enseignement professionnel	360 (330)	294 (266)	231 (260)	885 (856)
Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	15 (30)	14 (28)	/ (/)	29 (58)
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a)	15 (30)	14 (14)	/ (/)	29 (44)
Enseignements professionnels et enseignements généraux en co-intervention et/ou atelier de philosophie et/ou insertion professionnelle-poursuite d'études ( <b>supprimé</b> )	(/)	(/)	- (26)	0 (26)
Réalisation d'un projet (Réalisation d'un chef d'œuvre)	- (-)	42 (56)	22 (52)	64 (108)
Prévention-santé- environnement	30 (30)	28 (28)	33 (26)	91 (84)
Economie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30 (30)	28 (28)	33 (26)	91 (84)

	Seconde prof	Première prof	Terminale prof	Total sur 3 ans
<b>ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	390 (360)	350 (336)	330 (299)	1 070 (995)
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique (b)	120 (105)	98 (84)	99 (78)	317 (267)
Mathématiques (b)	60 (45)	56 (56)	55 (39)	171 (140)
Langue vivante A	60 (60)	56 (56)	55 (52)	171 (168)
Physique-chimie ou langue vivante B (selon la spécialité)	45 (45)	42 (42)	33 (39)	120 (126)
Arts appliqués et culture artistique	30 (30)	28 (28)	22 (26)	80 (84)
Education physique et sportive	75 (75)	70 (70)	66 (65)	211 (210)
<b>SOUTIEN AU PARCOURS</b> (Consolidation, AP et accompagnement au choix d'orientation)	30 (90)	28 (84)	33 (91)	91 (265)
<b>TOTAL DES HEURES</b>	870 (900)	798 (840)	682 (780)	2 350 (2 520)
<b>PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE POUR L'EXAMEN</b>	4 à 6 semaines (4 à 6 semaines)	6 à 8 semaines (6 à 8 semaines)	6 semaines (8 semaines)	16 à 20 semaines (18 à 22 semaines)
<b>Nouveau PARCOURS DIFFERENCIÉS :</b> -Préparation à l'insertion professionnelle -Préparation à la poursuite d'études			-Préparation à l'insertion professionnelle : 6 semaines de période de formation en milieu professionnel complémentaire -Préparation à la poursuite d'études: 6 semaines (30 heures par semaine)	6 semaines

(\*) Volume horaire élève identique quelle que soit la spécialité (2 350h).

a) La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève.

b) Les heures de français et de mathématiques en seconde et en première professionnelle font l'objet de groupes à effectifs réduits s'appuyant sur les besoins des élèves pour renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux, sur la base de l'article 6 et de l'annexe 2 du présent arrêté.